

Société de Développement Commercial du Village

**États financiers
31 décembre 2020**

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 à 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 à 15
Renseignements supplémentaires	
Annexe 1	16
Annexe 2	16
Annexe 3	17
Annexe 4	17

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Société de Développement Commercial du Village

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de Développement Commercial du Village, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

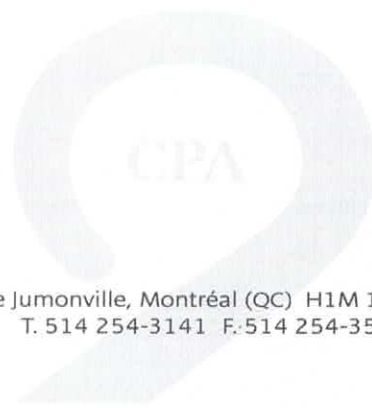
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société de Développement Commercial du Village.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;



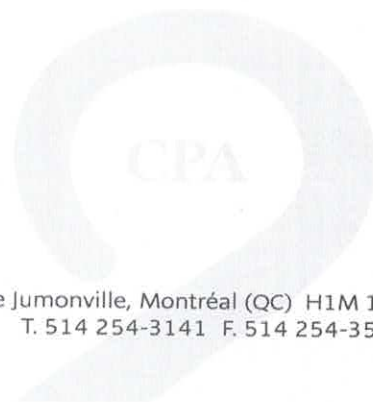
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Chapman & Associés Inc.¹

Le 30 mars 2021
Montréal, Québec

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A107372



Société de Développement Commercial du Village
Résultats
Exercice terminé le 31 décembre
2020
2019
\$
\$
Produits

Cotisation des membres	623 306	601 790
Subventions de l'arrondissement de Ville-Marie et de la ville de Montréal (annexe 1)	581 638	447 090
Commandites (annexe 2)	6 396	261 680
Revenus - dispositions des boules	36 209	249 063
Revenus - loyer et autres	27 021	18 846
Revenus d'intérêts sur cotisations en retard	1 073	7 208
Campagne sociaux financement	28 405	-
Subvention - planification stratégique	23 500	-
Subvention fédérale - Prêt covid	10 000	-
	1 337 548	1 585 677

Charges

Frais reliés aux ventes de boules	493	45 188
Projets et événements (annexe 3)	744 361	933 305
Frais d'administration (annexe 4)	540 804	527 528
Amortissement des immobilisations corporelles	105 321	125 504
	1 390 979	1 631 525

Insuffisance des produits sur les charges
(53 431)
(45 848)

Société de Développement Commercial du Village
Évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 décembre
2020
2019
\$
\$

Actif net investi

 en
immobilisation

 Actif net
non affecté

Total

Total

\$

\$

\$

\$

Solde, au début
422 959
41 029
463 988
509 836

Insuffisance des produits sur les charges

-

(53 431)

(53 431)

(45 848)

Investi en immobilisation

Acquisition d'immobilisations corporelles

85 496
(85 496)

-

-

 Amortissement - immobilisations
corporelles

(105 321)
105 321

-

-

Solde, à la fin
403 134
7 423
410 557
463 988

Société de Développement Commercial du Village

Bilan

Au 31 décembre

2020

2019

\$

\$

Actif

À court terme

Débiteurs (note 3)

197 898

77 064

Charges imputables au prochain exercice

34 306

58 458

232 204

135 522

À long terme

Dépôt - loyer garantie

34 998

34 998

Placement (note 4)

25 000

25 000

Immobilisations corporelles (note 5)

403 134

422 959

695 336

618 479

Passif

À court terme

Découvert bancaire

40 481

45 240

Emprunt bancaire (note 6)

27 500

-

Créditeurs (note 7)

180 798

104 379

248 779

149 619

À long terme

Dépôt - loyer

6 000

4 872

Dette à long terme (note 8)

30 000

-

284 779

154 491

Actif net

Actif net investi en immobilisations

403 134

422 959

Actif net non Affecté

7 423

41 029

410 557

463 988

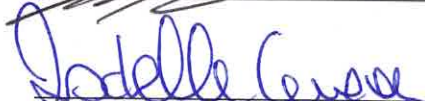
695 336

618 479

Engagement contractuel (note 10)

Approuvé par le conseil :

 , administrateur

 , administrateur

Société de Développement Commercial du Village
Flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 décembre
2020
2019
\$
\$
Activités de fonctionnement

Insuffisance des produits sur les charges	(53 431)	(45 848)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	105 321	125 504
	<u>51 890</u>	<u>79 656</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement (note 9)	(19 135)	(37 162)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>32 755</u>	<u>42 494</u>

Activités de financement

Augmentation de la dette à long terme	40 000	-
Augmentation de l'emprunt bancaire	27 500	-
Annulation d'une partie du prêt covid	(10 000)	-
Remboursement d'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	-	(13 563)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>57 500</u>	<u>(13 563)</u>

Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations corporelles	(85 496)	(191 787)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(85 496)</u>	<u>(191 787)</u>

Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 759	(162 856)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	(45 240)	117 616
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin *	(40 481)	(45 240)

*La trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin sont constituées du découvert bancaire.

Société de Développement Commercial du Village

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2020

1 - Statuts constitutifs et nature des activités

L'organisme a été constitué en vertu de la Loi sur les cités et villes le 29 mars 2005 et sert à promouvoir et à encourager le développement du commerce et des affaires dans le secteur connu sous l'appellation de "Village". Les activités de l'organisme ont débuté le 29 mars 2005. L'organisme est exempt des impôts sur les bénéfices.

2 - Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres ainsi que les intérêts sont constatés à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Société de Développement Commercial du Village

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2020

2 - Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et taux suivants:

	Méthode	Durée
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20%
Équipement	Amortissement dégressif	20%
Décorations hivernal et de rue	Amortissement linéaire	3 ans
Matériel de connexion réseau sans fil	Amortissement linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des subventions à recevoir et du placement. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition.

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers évalués à la juste valeur passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres actifs financiers et aux passifs financiers sont ajoutés ou déduits aux fins de l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

Société de Développement Commercial du Village
Notes complémentaires
Au 31 décembre 2020
2 - Méthodes comptables (suite)
Placement

La société comptabilise son placement dans un organisme sans but lucratif (satellite) à la valeur d'acquisition.

3 - Débiteurs

	2020	2019
	\$	\$
Cotisations	214 401	80 878
Provision pour dépréciation	(132 905)	(56 022)
	81 496	24 856
Autres débiteurs	690	24 163
Taxes à la consommation à recevoir	20 231	28 045
Subvention à recevoir	95 481	-
	197 898	77 064

Au 31 décembre 2020, la valeur comptable des cotisations à recevoir dépréciés est de 81 496 \$ (24 856 \$ en 2019)

4 - Placement

	2020	2019
	\$	\$
2 500 parts privilégiées dans l'organisme sans but lucratif, ZAP la coopérative de solidarité (satellite), au coût.	25 000	25 000
	25 000	25 000

Société de Développement Commercial du Village

Notes complémentaires
Au 31 décembre 2020

5 - Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
	\$	\$	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	14 323	7 086	7 237	9 052
Équipement	524 796	345 378	179 418	224 426
Équipement informatique	22 472	9 117	13 355	19 101
Décors hivernal et de rue	370 544	299 297	71 247	-
Matériel de connexion réseau sans fil	20 452	20 452	-	1 420
Améliorations locatives	159 462	47 926	111 536	143 516
Immobilisation corporelle loué				
Équipement	44 173	23 832	20 341	25 444
	1 156 222	753 088	403 134	422 959

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune acquisition de biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition.

6 - Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 125 000 \$, portant intérêts au taux de base plus 2,45 %. Ce prêt est remboursable sur demande et est renouvelable annuellement.

Société de Développement Commercial du Village

Notes complémentaires
Au 31 décembre 2020

7 - Crédateurs

	2020	2019
	\$	\$
Fournisseurs et autres frais courus	59 457	76 589
Subvention reporté	73 167	-
Sommes à remettre à l'état	21 150	14 589
Salaires et vacances courus	27 024	13 201
	180 798	104 379

8 - Dette à long terme

	2020	2019
	\$	\$
Emprunt, d'un capital restant dû de 40 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada (CUEC), sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022. (a)	30 000	-
	30 000	-

(a) Au cours de l'exercice, l'organisme a obtenu un emprunt de 40 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, le solde de 10 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable par versements mensuels, capital et intérêts, le 31 décembre 2025.

Société de Développement Commercial du Village

Notes complémentaires
Au 31 décembre 2020

9 - Variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaille comme suit:

	2020	2019
	\$	\$
Débiteurs	(120 834)	(468)
Charges imputables au prochain exercice	24 152	(40 244)
Dépôt - loyer garantie	-	(31 998)
Créditeurs	76 419	30 676
Dépôt - loyer	1 128	4 872
	(19 135)	(37 162)

10 - Engagement contractuel

L'organisme est locataire d'espaces commercial en vertu de baux échéants entre le 30 juin 2024 et le 30 juin 2034. Les versements minimums totalisent 689 683 \$ et comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices :

	\$
2021	146 969
2022	146 969
2023	146 969
2024	131 915
2025	116 861

Société de Développement Commercial du Village

Notes complémentaires**Au 31 décembre 2020**

11 - Instruments financiers

L'organisme par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit le 31 décembre 2020.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses débiteurs et ses subventions à recevoir. Cependant, ce risque est réduit, car les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie, financiers et ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à son obligation découlant d'un contrat de location-acquisition et de ses créiteurs.

Société de Développement Commercial du Village
Renseignements supplémentaires
Exercice terminé le 31 décembre
2020
2019
\$
\$
Annexe 1 - Subventions de l'arrondissement de ville-marie et de la ville de montréal

Soutiens aux projets et événements	501 805	342 090
Amélioration des affaires	26 833	70 000
Aide au fonctionnement administratif de la SDC	35 000	35 000
Bacs à fleurs	18 000	-
	581 638	447 090

Annexe 2 - Commandites

Fermeture de rue:

Labatt	-	197 645
Droits de sortie en terrasse	6 396	64 035
	6 396	261 680

Société de Développement Commercial du Village
Renseignements supplémentaires
Exercice terminé le 31 décembre
2020
2019
\$
\$
Annexe 3 - Projets et événements

Communications	28 043	16 975
Planification stratégique	40 705	-
Amélioration des affaires	26 833	70 000
Représentation, déplacement et congrès	7 838	16 857
Piétonisation et programmation	182 899	281 727
Partenariats	7 500	67 096
Décor hivernal	128 474	105 682
Installation artistique	104 823	230 382
Galerie blanc	171 341	142 147
Événements hivernaux	14 295	-
Projet La Ruche	20 360	-
Formation	2 520	150
Dons	8 730	2 289
	744 361	933 305

Annexe 4 - Frais d'administration

Salaires et charges sociales	235 766	327 420
Loyer	156 503	88 534
Frais de bureau	20 416	23 230
Honoraires professionnels	19 034	44 902
Créances douteuses et irrécouvrables (recouvrés)	62 258	(219)
Télécommunications et énergie	18 623	11 200
Taxes, permis, licences et adhésion	7 200	16 975
Assurances	6 914	7 918
Frais conseil d'administration	3 759	1 218
Intérêts - obligation location-acquisition	-	323
Intérêts et frais bancaires	10 331	6 027
	540 804	527 528